

Vers l'interdiction d'adopter pour les couples homosexuels ?



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 08 juillet 2020

Source [Le Salon Beige] Cette interdiction pourrait prochainement être inscrite dans la constitution..en Pologne. [C'est ce que vient de proposer](#) le président polonais, Andrzej Duda, candidat à sa réélection, dans un meeting le 4 juillet.

Dans la Constitution polonaise, il devrait être dit explicitement qu'il est interdit d'adopter à toute personne se trouvant dans une relation homosexuelle (...) Pour assurer la sécurité d'un enfant et une éducation correcte, et afin que l'État polonais sauvegarde les droits des enfants (...), je crois qu'une telle disposition devrait exister"

Si les médias ne se pressent pas trop pour dénoncer de tels propos, c'est tout simplement que son adversaire pour le second tour de la présidentielle, le maire de Varsovie Rafal Trzaskowski, présenté comme le "recours" face à l'abominable conservateur est...tout à fait d'accord avec cette proposition :

Je crois que c'est la position de la plupart des partis politiques (...) Je crois que c'est la position de la plupart des partis politiques (...). Sur ce sujet en particulier, je suis d'accord avec le président

Il faut rappeler aux bonnes consciences que si la France est passée en quelques années de 4 000 adoptions à l'étranger par an à seulement 400, c'est notamment parce que de nombreux pays ont fermé la possibilité d'adoption à la France à cause de la loi sur le "mariage" pour tous. Le caprice de quelques uns a fait le malheur de vrais couples réellement en difficulté pour donner naissance à un enfant.